

Charte de participation à l'accompagnement « Stratégie Bas-Carbone 2024 »

En tant que Dirigeant(e) de l'entité,
établissement signataire du Pacte National pour la Transition Energétique et souhaitant bénéficier
de l'accompagnement « Stratégie Bas-Carbone 2024 » proposé par la Mission pour la Transition
Energétique (MTE) pour l'année 2024, je m'engage à :

- Avoir pris connaissance des objectifs, de la méthodologie et du calendrier proposés (voir document « Descriptif ») pour l'élaboration d'une Stratégie Bas-Carbone ainsi que des frais de participation obligatoires de l'accompagnement ;
- Nommer un ou plusieurs référents qui seront disponibles pour participer à l'ensemble des ateliers collectifs et webinaires et remettre les outils remplis dans les délais impartis ;
- Assurer que ces derniers se feront représenter aux ateliers ou au webinaire en cas d'indisponibilité ;
- A remettre la stratégie finalisée à la MTE en fin d'accompagnement (ou une synthèse si certains aspects sont confidentiels).

Signée le _____ ,

Nom :

Signature :